

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélicca Latulipe](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9ce4a7fbc028195f2f45538d>

Date d'obtention : 2021-04-16 19:33:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode d'intervention structurée et mise en place par différents partenaires en collaboration avec les milieux scolaires pour intervenir rapidement et efficacement dans le cas de sextage. Les différents partenaires ont participé à l'élaboration de la trousse Sexto, qui permet aux intervenants du milieu scolaire de suivre un cadre d'intervention clair, précis et détaillé permettant une évaluation et une analyse de situation de sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

L'outil sexto me permettra de suivre une démarche claire d'analyse, d'évaluation et d'intervention des cas de sextage dans le cadre de mes interventions. Avec cette démarche, je me sens rassurée quant au code et procédure à utiliser dans les cas de sextage. Je comprends qu'en aucun cas il faut visionner les photographies juvéniles. Je comprend qu'il faut distinguer les cas malveillants et les cas impulsifs. Je comprends qu'un travail de collaboration avec les services de police est essentiel pour assurer la sécurité de nos jeunes en cas de sextage.

Bref, je sens que j'ai davantage de connaissances et d'outils pour intervenir en cas de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'abord prendre le temps d'évaluer la situation, vérifier l'information. Je vais prendre le temps de compléter la grille d'analyse, référer aux personnes concernées et aux partenaires.

Différencier un acte malveillant d'un acte impulsif. Prendre soin de la victime.